

# ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**XVII<sup>e</sup> Législature**

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

6<sup>e</sup> séance

Séance du mardi 21 octobre 2025

## Compte rendu intégral



Les articles, amendements et annexes figurent dans le fascicule bleu ci-joint

  
**PREMIER  
MINISTRE** Direction de l'information  
légale et administrative  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<http://www.assemblee-nationale.fr>

# SOMMAIRE

## PRÉSIDENTE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

### 1. Questions au gouvernement (p. 7828)

#### SUSPENSION DE LA RÉFORME DES RETRAITES (p. 7828)

Mme Marine Le Pen

M. Sébastien Lecornu, premier ministre

Mme Marine Le Pen

#### SUSPENSION DE LA RÉFORME DES RETRAITES (p. 7828)

M. Boris Vallaud

M. Sébastien Lecornu, premier ministre

#### PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL (p. 7829)

M. Jérémie Patrier-Leitus

Mme Rachida Dati, ministre de la culture

#### PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL (p. 7830)

M. Maxime Michelet

Mme Rachida Dati, ministre de la culture

#### JUSTICE FISCALE (p. 7830)

M. François Ruffin

Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics

#### LEASING SOCIAL EN OUTRE-MER (p. 7831)

M. Olivier Serva

M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique

#### POLITIQUE FISCALE (p. 7832)

Mme Marianne Maximi

Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics

Mme Marianne Maximi

Mme Amélie de Montchalin, ministre

#### POLITIQUE D'INTÉGRATION (p. 7833)

Mme Florence Herouin-Léautéy

M. Laurent Nunez, ministre de l'intérieur

#### PRÉSENTATION DES RETRAITES DANS LES COMPTES PUBLICS (p. 7834)

Mme Nathalie Coggia

Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics

#### PRISE EN CHARGE DU CANCER DU SEIN PAR L'ASSURANCE MALADIE (p. 7834)

M. Yannick Monnet

Mme la présidente

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

#### TAXES SUR LES BIOCARBURANTS (p. 7835)

M. Timothée Houssin

Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics

#### LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT (p. 7836)

M. Carlos Martens Bilongo

Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics

M. Carlos Martens Bilongo

#### CRISE DU LOGEMENT (p. 7837)

M. Mickaël Cosson

M. Vincent Jeanbrun, ministre de la ville et du logement

M. Mickaël Cosson

#### PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL (p. 7837)

Mme Caroline Parmentier

Mme Rachida Dati, ministre de la culture

#### DROIT À L'AIDE À MOURIR (p. 7838)

Mme Brigitte Liso

M. Laurent Panifous, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement

#### ÉTAT DE DROIT (p. 7839)

M. Benjamin Lucas-Lundy

M. Gérard Darmanin, garde des sceaux, ministre de la justice

M. Benjamin Lucas-Lundy

M. Gérard Darmanin, garde des sceaux

#### DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE ET INTERDICTION DE L'EXPORT DE BOVINS (p. 7840)

M. Jean-Yves Bony

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire

M. Jean-Yves Bony

| **2. Ordre du jour de la prochaine séance** (p. 7840)

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

## PRÉSIDENCE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

**Mme la présidente.** La séance est ouverte.

*(La séance est ouverte à quinze heures.)*

1

## QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

**Mme la présidente.** L'ordre du jour appelle les questions au gouvernement.

### SUSPENSION DE LA RÉFORME DES RETRAITES

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Marine Le Pen. *(Les députés des groupes RN et UDR se lèvent et applaudissent.)*

**Mme Marine Le Pen.** Monsieur le premier ministre, la suspension de la réforme des retraites avec laquelle vous avez acheté la non-censure du Parti socialiste ressemble de plus en plus à une fausse promesse. Cette suspension n'est d'ailleurs – comme l'a rappelé cyniquement le président de la République, contredisant ainsi les propos que vous aviez tenus ici même la semaine dernière – qu'un report de quelques mois de son application.

Faire une promesse en espérant que mille obstacles vous empêchent de la tenir est d'autant plus condamnable qu'elle crée un faux espoir chez une majorité de Français qui étaient, vous le savez, opposés à cette réforme en raison de la profonde injustice qu'elle engendre. Cette hypothétique promesse a cependant déjà une conséquence bien concrète pour le pouvoir d'achat des retraités : la baisse de 1 milliard d'euros sur les retraites complémentaires.

Dès votre annonce de la semaine dernière, nous avons été nombreux à alerter sur le risque que cette promesse ne se concrétise pas. En effet, si le PLFSS est rejeté, la suspension n'aura pas lieu. Si le Sénat retire la suspension du PLFSS, elle n'aura pas lieu. Si la CMP refuse de l'inscrire dans le PLFSS, la suspension n'aura pas lieu. Si le Conseil constitutionnel la censure en tant que cavalier législatif, la suspension n'aura pas lieu.

Et surtout, comme les groupes du socle commun multiplient les amendements, ralentissant ainsi le calendrier du débat budgétaire, il existe une probabilité non négligeable que le budget soit promulgué par ordonnances sur la base de votre texte initial qui, sans doute par hasard, ne prévoyait pas la suspension mais la continuation de la réforme Borne. *(Exclamations sur les bancs du groupe SOC.)*

Je n'aurai donc qu'une seule question, monsieur le premier ministre : afin de démontrer votre bonne foi, votre sincérité, envisagez-vous de déposer, avant le 4 novembre, une lettre

rectificative au PLFSS, possibilité que vous offre la Constitution ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

**Mme la présidente.** La parole est à M. le premier ministre.

**M. Sébastien Lecornu, premier ministre.** Une seule mesure sur l'âge ne suffisait pas. Voilà pourquoi la semaine dernière, à cette tribune, je me suis engagé à suspendre non seulement la mesure d'âge, mais aussi l'accélération de la loi dite Touraine relative au nombre de trimestres – sans quoi la suspension de la mesure d'âge n'aurait pas de sens. Soyons précis. Le président de la République, depuis la Slovénie, s'est exprimé uniquement sur la mesure d'âge, mais je suis allé plus loin dans ma déclaration de politique générale.

D'autre part, le débat devra avoir lieu, quoi qu'il arrive, ici à l'Assemblée nationale comme avec les partenaires sociaux. C'est un élément que vous n'avez pas cité mais si j'ai pris, avec le gouvernement, la décision de suspendre,...

**Mme Nathalie Oziol.** Il faut abroger !

**M. Sébastien Lecornu, premier ministre.** ...c'est précisé pour restaurer le dialogue social entre les représentants du patronat et ceux des syndicats de salariés, dès novembre, et permettre que d'autres sujets soient abordés, y compris celui du pouvoir d'achat des travailleurs. *(Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)* Soit on croit au dialogue social, soit on n'y croit pas. Pour sa part, le gouvernement y croit. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.)*

Enfin, je m'étonne que vous, qui appelez si souvent cette démarche de vos vœux, n'avez pas entendu que le président de la République, depuis la Slovénie, aspirait à ce que le débat ait lieu avec le peuple français, soit lors de la prochaine présidentielle (« Ah ! » sur les bancs du groupe RN), qui offrira l'occasion d'entendre les propositions de tout un chacun sur ce sujet, soit avant, par référendum, si un projet se dégage de la discussion avec les partenaires sociaux. Votre question était précise, ma réponse l'est tout autant. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR et sur quelques bancs des groupes Dem et HOR.)*

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Marine Le Pen – il vous reste quinze secondes.

**Mme Marine Le Pen.** À chaque fois que vous prenez la parole, vous nous rendez plus suspicieux quant à votre volonté de suspendre cette réforme. Ma question était claire et simple, mais vous n'y avez pas répondu : allez-vous, oui ou non, prendre une lettre rectificative ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

### SUSPENSION DE LA RÉFORME DES RETRAITES

**Mme la présidente.** La parole est à M. Boris Vallaud.

**M. Boris Vallaud.** Qu'il est savoureux, autant que grotesque, de voir Mme Le Pen, qui avait moqué notre victoire, essayer de voler à son secours. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

Monsieur le premier ministre, vous avez pris un engagement fort, lors de votre déclaration de politique générale, devant la représentation nationale et, *in fine*, devant les Français : celui de suspendre – je dis bien suspendre – la réforme des retraites.

Ce sont 3,5 millions de Françaises et de Français qui bénéficieront du gel de la mesure d'âge et du gel de l'accélération de la réforme Touraine. Ils pourront partir à 62 ans et neuf mois avec 170 trimestres. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Cependant, l'obligation de résultat demeure. Nous ne vous prenons pas au mot, nous vous jugeons aux actes.

**M. Laurent Jacobelli.** Il est naïf !

**M. Boris Vallaud.** Dès la semaine dernière, nous vous avons demandé si vous pourriez adresser au Conseil d'État une lettre rectificative du PLFSS (*Exclamations sur les bancs du groupe RN*)...

**M. Laurent Jacobelli.** Copieurs !

**M. Julien Odoul.** Quelle mauvaise contrefaçon !

**M. Boris Vallaud.** ...pour que nous puissions bel et bien débattre de cette mesure.

Un premier pas en appelle d'autres et les partenaires sociaux ont raison de saluer cette victoire du mouvement social. Nous resterons, comme eux, très attentifs à la pérennité de notre modèle social et à son financement, en particulier aux gages qui seront prévus, pour qu'ils soient justes et pèsent sur ceux qui ont les moyens de contribuer plutôt que sur les autres, trop systématiquement sollicités. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Ma question est simple et je vous demande d'y répondre le plus clairement possible. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

**Mme la présidente.** La parole est à M. le premier ministre.

**M. Sébastien Lecornu,** *premier ministre.* Vous l'avez compris, la suspension sera bien celle des deux mesures sur l'âge et le nombre de trimestres.

D'autre part, le débat doit avoir lieu ici même, à l'Assemblée nationale,...

**Mme Marie Mesmeur,** *Bis repetita!*

**Mme Mathilde Panot.** La grosse arnaque !

**M. Sébastien Lecornu,** *premier ministre.* ...par exemple par un amendement au projet de loi de financement de la sécurité sociale – mais j'ai bien entendu qu'un doute était né sur plusieurs de ces bancs quant à notre capacité à atteindre la troisième partie du PLFSS.

Aussi, monsieur le président Vallaud, parce que je suis sensible aux attaques contre notre bonne foi, je tiens à vous informer que le Conseil d'État a été saisi cette nuit d'une lettre rectificative et qu'un conseil des ministres se tiendra jeudi matin pour l'adopter. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR, SOC, Dem et LIOT.*)

Monsieur le président Vallaud, nous ne sommes pas d'accord sur la manière de traiter la question de la réforme des retraites, mais je me suis engagé à ce que le débat ait lieu : il aura lieu, comme le permettent le fonctionnement de l'Assemblée nationale et celui du Sénat, dans le respect de la démocratie. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR, SOC, Dem et LIOT.*)

## PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

**Mme la présidente.** La parole est à M. Jérémie Patrier-Leitus.

**M. Jérémie Patrier-Leitus.** Madame la ministre de la culture, il y a des lieux qui disent. Des lieux qui disent le génie français, la grandeur de la France, l'âme de notre pays. Des lieux qui disent ce que nous sommes, notre identité et notre héritage. Des lieux qui rassemblent les Français dès qu'ils sentent le besoin de retrouver ce qui fait leur unité, leur destin commun. Des lieux, enfin, qui nous permettent de faire nation.

Façonné au fil des siècles par le génie des hommes, le musée du Louvre en est un. Plus grand musée du monde, chef-d'œuvre architectural, le musée du Louvre est le témoin de la riche histoire de la France, le creuset des arts et de notre culture.

Et pourtant, dimanche, il a été touché en son cœur avec le vol spectaculaire des bijoux de la couronne, qui a sidéré la représentation nationale comme l'ensemble des Français.

Si une profonde émotion nous étreint face à la perte de ces trésors inestimables, de nombreuses questions émergent. L'enquête administrative, que vous avez demandée et que je veux saluer, fera la lumière sur les responsabilités des uns et des autres, les dysfonctionnements, les manquements qui ont fait que la France a failli à protéger son plus grand musée.

Mais au-delà du Louvre, vous le savez, notre patrimoine le plus emblématique comme le plus vernaculaire est devenu la cible de délinquants, de trafics internationaux, de filières de plus en plus organisées et mondialisées, avec des motivations et des modes opératoires nouveaux. Avons-nous pris la mesure de ces nouvelles formes de criminalité ? Pillages dans les églises rurales, vols dans les musées régionaux comme à Limoges ou à Sarran : plus aucun lieu patrimonial culturel ou cultuel n'est épargné.

Par ailleurs, la France s'enorgueillit de projets culturels et architecturaux ambitieux. Ils contribuent à son rayonnement international, mais sont-ils bien raisonnables alors que nos finances publiques sont dégradées et que l'entretien de notre patrimoine n'est pas satisfaisant ?

Quels moyens pouvez-vous mobiliser pour que la sécurité, la sûreté et la protection de notre patrimoine deviennent des priorités de notre politique patrimoniale, pour que nos églises, nos châteaux, nos musées et nos monuments, qui façonnent l'identité et l'âme de notre pays, puissent devenir des sanctuaires inviolables ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur quelques bancs du groupe DR.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre de la culture.

**Mme Rachida Dati,** *ministre de la culture.* Ce qu'il s'est passé dimanche, au musée du Louvre, est une blessure pour nous tous. Le musée du Louvre est bien plus que le plus grand musée du monde : il est l'écrin de notre culture française...

**M. Julien Odoul.** Le président disait qu'il n'y en avait pas !

**Mme Rachida Dati,** *ministre.* ...et de notre patrimoine commun.

Je suis d'accord avec tout ce que vous avez dit, monsieur le député, mais je souhaite rétablir quelques vérités à propos de cet événement. En particulier, les dispositifs de sécurité du musée du Louvre n'ont pas été défaillants.

**Mme Ségolène Amiot.** Il n'y en a pas !

**Mme Estelle Youssouffa.** Il n'y en a pas assez !

**M. Laurent Jacobelli.** Tout va bien alors, ne changez rien !

**Mme Rachida Dati, ministre.** Les dispositifs de sécurité du musée du Louvre ont fonctionné. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Vous le savez, j'ai diligenté une enquête administrative qui fera, en toute transparence, la lumière sur les événements survenus dimanche dernier.

**M. Laurent Jacobelli.** D'accord, et aussi un numéro vert et une cellule de soutien psychologique !

**M. Bastien Lachaud.** À quoi sert une enquête si vous connaissez déjà la réponse ?

**Mme Rachida Dati, ministre.** Mais, je le répète après l'avoir dit ce matin, la sécurité des musées, des objets d'art, de tous les lieux patrimoniaux doit être appréhendée bien plus largement. J'ai donc proposé au premier ministre de vous confier, monsieur le député, en tant que rapporteur en charge du patrimoine, une mission relative à la sécurité et à la sûreté de tous les lieux patrimoniaux, que vous pourrez mener en lien avec le ministre de l'intérieur, afin de formuler des préconisations efficaces.

Je sais votre attachement au patrimoine et votre engagement pour en assurer la sécurité et la préservation – vous en avez largement témoigné lors de la reconstruction de Notre-Dame. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe HOR.*)

#### PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

**Mme la présidente.** La parole est à M. Maxime Michelet.

**M. Maxime Michelet.** Madame la ministre de la culture, avec le vol des bijoux de la couronne, ce dimanche, au Louvre, ce sont des souvenirs de famille qui ont été dérobés aux Français. La couronne de l'impératrice Eugénie, volée puis égarée et retrouvée brisée dans le caniveau, est devenue le symbole du déclin d'un pays hier tant admiré. Ce cambriolage est loin d'être un banal incident. C'est un crève-cœur pour tous les Français attachés à leur patrimoine historique et c'est une honte pour notre pays, incapable d'assurer la sécurité du plus grand musée du monde. Un monte-charge et une disqueuse auront en effet suffi à réaliser la casse du siècle.

Bien des questions se posent donc à propos de la sécurité de nos musées et de notre patrimoine, d'autant plus que les alertes n'ont pas manqué. En juin, le personnel du Louvre s'était mis en grève pour protester contre un dispositif sécuritaire déficient et, le 16 septembre, le Muséum national d'histoire naturelle avait déjà été victime d'un cambriolage.

Deux semaines plus tôt, le musée de Limoges était cambriolé. En 2024, c'était le musée de Paray-le-Monial. En 2017, la couronne de la Vierge de Fourvière disparaissait. Tous les mois, partout en France, des églises sont cambriolées et vandalisées. Partout, les signaux de sécurité sont au rouge.

Quelles mesures de sécurisation prévoyez-vous pour y répondre, madame la ministre ?

Mais une seconde question se pose, car le cambriolage du Louvre est la conséquence de manquements évidents. Et quand il y a des manquements, il y a des responsables. Aujourd'hui, en France, personne ne semble plus responsable de rien. « La faute à pas de chance », entendons-nous. Il est pourtant essentiel de faire la lumière sur les responsabilités en jeu, et le Parlement doit y participer en toute indépendance.

Ma seconde question est simple : quand les implications de chacun seront établies, exigerez-vous que les personnes concernées prennent leurs responsabilités ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre de la culture.

**Mme Rachida Dati, ministre de la culture.** Vous avez raison : ce qui s'est passé dimanche n'est pas un banal incident mais une grave atteinte à notre patrimoine historique.

Vous avez également raison de rappeler que des alertes avaient été émises sur la sécurité depuis très longtemps – je dirais même depuis trop longtemps. Peu après sa nomination, la présidente du musée du Louvre avait d'ailleurs demandé – en 2022, en 2023 puis en 2024 – la réalisation d'audits de sécurité très précis. Les préconisations et recommandations issues de ces études sont en cours de mise en œuvre. Je citerai la modernisation de la vidéosurveillance, dont certaines salles du musée n'étaient pas dotées, la refonte totale de l'ensemble des postes de contrôle (PC) de sécurité et la création d'un PC central, la mise en place de systèmes de protection périmétrique – c'est très important –, la refonte globale de tous les réseaux, fibre optique et informatique, soit des kilomètres de câbles. Tout cela prend du temps. Il y a deux raisons à ces délais : la contrainte bâtiminaire patrimoniale – pour changer une prise, il faut parfois quasiment détruire un mur – et les règles des marchés publics – de nombreux mois s'écoulent entre le lancement d'un marché et la réalisation des travaux.

Vous avez aussi raison quant aux responsabilités. Je ne suis pas de ceux ou de celles qui se dérobent.

**Mme Anaïs Belouassa-Cherifi.** Ce sont les colliers qui sont dérobés...

**Mme Rachida Dati, ministre.** Les enquêtes sont lancées et, s'il en ressort que des mesures doivent être prises, nous les prendrons.

Enfin, je conclurai avec une précision : la grève que vous évoquez n'a jamais eu lieu. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

#### JUSTICE FISCALE

**Mme la présidente.** La parole est à M. François Ruffin.

**M. François Ruffin.** « Il est temps de guillotiner les privilèges fiscaux des super-riches en France. »

**M. Alexis Corbière.** C'est vrai !

**M. François Ruffin.** Qui écrit ça ? Ce n'est pas moi, ce n'est pas le Parti communiste français : c'est le *Financial Times*, la bible des financiers ! Je cite : « [Emmanuel Macron] s'incline devant les oligarques. Des hommes comme Bernard Arnault, Martin Bouygues et Vincent Bolloré, partisan de l'extrême droite, qui possèdent une grande partie des médias et ont un accès privilégié à tous les présidents. » Et l'auteur de conclure : « Tout gouvernement français devra demander aux milliardaires de payer davantage. S'ils ne sont pas prêts à faire des sacrifices pour réduire le déficit, pourquoi les autres devraient-ils le faire ? » (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe GDR.*)

**M. Alexis Corbière.** Exactement !

**M. François Ruffin.** Pourtant, votre gouvernement ne va pas demander aux milliardaires de payer davantage, au contraire ! L'examen du budget est à peine entamé et on a déjà compris : la taxe Zucman, c'est non ! Le retour d'un impôt sur la

fortune, c'est non ! Le relèvement de la *flat tax*, c'est encore non ! L'imposition des grandes transmissions, c'est toujours non !

Dès le premier jour des travaux en commission, les députés de M. Macron et de Mme Le Pen – l'extrême argent allié à l'extrême droite (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et SOC. – Protestations sur les bancs du groupe RN*) – ont repoussé ensemble cette taxation des milliardaires. Eux payeront toujours, en proportion, deux fois moins d'impôts que leurs secrétaires ou que les infirmières. Bravo ! Chapeau !

Qui fera des sacrifices à leur place ? Les malades, les retraités, les adultes handicapés, les apprentis, les autoentrepreneurs, les associations, les communes, jusqu'aux salariés bénéficiaires de chèques vacances : la voilà, votre justice fiscale !

Aucune rupture ici, au contraire ! Vous êtes dans la continuité d'un Robin des bois à l'envers qui, depuis l'Élysée, prend aux pauvres pour donner aux riches depuis huit ans. Où est le compromis que vous aviez promis ? Il n'y en a aucun ! Vous êtes au service d'une oligarchie incapable de compromis avec le pays et avec la démocratie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur plusieurs bancs des groupes SOC et GDR.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre de l'action et des comptes publics.

**Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics.** Comme vous, nous sommes nombreux ici à vouloir la justice fiscale. (*Exclamations sur les bancs des groupes EcoS et GDR.*) Mais à votre différence, nous ne cherchons pas le symbole fiscal. La politique des symboles ne corrige pas les injustices, elle crée de la défiance dans le pays : ce sont beaucoup de mots et peu de résultats.

**M. Alexis Corbière.** Oh là là !

**M. François Ruffin.** Vous êtes au service des super-riches !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** Ce que nous voulons, et je crois que nous sommes nombreux dans ce cas, c'est corriger les injustices et lutter contre la suroptimisation. Ce travail peut tous nous réunir. Lutter sans symbole mais avec efficacité contre l'optimisation, en quoi cela consiste-t-il ?

**M. Alexis Corbière.** Vous n'aurez ni symbole ni efficacité !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** C'est d'abord s'engager au niveau mondial : la France a pris le leadership de cette coalition.

S'engager pour lutter contre les injustices, ce n'est pas créer des taxes confiscatoires,...

**Mme Danielle Simonnet.** Une taxe de 2 % n'est pas confiscatoire !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** ...qui entraîneront de l'exil fiscal et des fermetures d'entreprises sans résoudre aucun problème de fond. (*Protestations sur les bancs du groupe EcoS.*)

Monsieur le député, nous avons un autre point commun. Vous et moi, et nous tous ici, nous croyons dans le travail et dans les entreprises.

**M. François Ruffin.** Vous taxez davantage le travail que le capital !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** Pour qu'il y ait des entreprises, nous pensons aussi qu'il faut de grandes entreprises. C'est pourquoi je vous souhaite, et je nous souhaite,

de pouvoir bâtir le compromis par le vote et le débat, durant les jours et nuits que nous passerons ensemble dans cet hémicycle.

**M. François Ruffin.** Du balai, madame de Montchalin !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** Les Français attendent de nous que cela fonctionne, pas que nous nous battions les uns les autres ! C'est par les résultats que nous y arriverons. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe ÉPR.*)

**M. François Ruffin.** Huit ans que vous dites la même chose !

#### LEASING SOCIAL EN OUTRE-MER

**Mme la présidente.** La parole est à M. Olivier Serva.

**M. Olivier Serva.** Alors que depuis le 30 septembre, les automobilistes de France hexagonale et de l'île de La Réunion ont accès au leasing social, ceux des autres territoires d'outre-mer peuvent toujours attendre. Pourtant, ces territoires sont les plus touchés par la précarité à l'échelle nationale : en Guadeloupe, 34 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, contre 15 % dans l'Hexagone.

Pour mémoire, ce dispositif permet à des ménages modestes de bénéficier de locations longue durée de véhicules électriques à bas coût : moins de 200 euros par mois. Il est donc paradoxal qu'il ne soit pas accessible dans l'ensemble des territoires d'outre-mer.

En Guadeloupe, les concessionnaires automobiles m'ont expliqué qu'ils ne pouvaient proposer de telles mensualités pour quatre raisons : premièrement, le prix de vente des voitures neuves est supérieur de 10 % à celui pratiqué dans l'Hexagone ; deuxièmement, en outre-mer, les taux d'intérêt proposés par les banques sont plus élevés que dans l'Hexagone ; troisièmement, du fait de la dégradation causée par le sel marin, les trous dans les routes et l'ensoleillement plus intense, la valeur de rachat du véhicule à la fin du leasing est plus faible en outre-mer ; enfin, les véhicules électriques y sont soumis à l'octroi de mer, sauf sur l'île de La Réunion, dont le conseil régional a fait le choix d'exonérer les véhicules de cette taxe – c'est à saluer.

Que fait l'État ? Doit-on se satisfaire de cette situation qui assigne les automobilistes des outre-mer sur le bas-côté de la mobilité bas-carbone à faible coût ? Selon les chiffres du gouvernement, il resterait approximativement 10 000 véhicules disponibles destinés au leasing social : une partie d'entre eux doivent bénéficier aux ultramarins !

Pour compenser les surcoûts que je viens d'énoncer et permettre la mise en place du leasing social chez nous, je demande un rehaussement d'un tiers de la prime certificat d'économie d'énergie (C2E). Cette mesure ne vous coûtera rien, car elle sera financée par les entreprises polluantes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT. – M. Elie Califer applaudit aussi.*)

**Mme la présidente.** La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

**M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.** Je vous remercie pour votre question, car elle me permet de mettre en valeur cette politique publique exceptionnelle, promue par le candidat Emmanuel Macron en 2022.

**M. Pierre Cordier.** Il est préférable de ne pas trop le citer !

**M. Roland Lescure, ministre.** Elle présente trois énormes avantages. D'abord, c'est une politique de pouvoir d'achat grâce à laquelle des ménages ont accès à des véhicules électriques de qualité pour des prix modérés – vous l'avez dit –, compris entre 100 et 200 euros par mois selon le modèle.

C'est une politique environnementale, parce qu'elle permet de contribuer à l'électrification du parc automobile.

Enfin, c'est une politique industrielle très puissante. Derrière la stratégie de commercialisation des véhicules électriques à bas coût, il y a le succès d'une politique de production en France et en Europe. Grâce à cette stratégie, les véhicules électriques les plus vendus en France sont des véhicules français ou européens.

Ce programme connaît un succès exceptionnel, qui ne se dément pas : 50 000 véhicules commandés en 2024, près de 40 000 en 2025, alors que le guichet vient d'être ouvert.

Mais, vous l'avez dit aussi, à ce stade, le succès de ce programme dans les territoires d'outre-mer est limité. S'il a été proposé dès le mois de septembre à La Réunion, où quelques dizaines de commandes ont déjà été enregistrées, j'ai découvert grâce à nos récents échanges que la Guadeloupe n'y avait pas encore accès.

On me dit que c'est en raison de la distance, mais vous savez comme moi que La Réunion est plus éloignée de la métropole que la Guadeloupe. Vous évoquez l'eau salée ; l'eau est aussi salée à La Réunion qu'en Guadeloupe ! Je souhaite vraiment comprendre pourquoi ce qui ne bloque pas à La Réunion, coince en Guadeloupe. Conjointement avec Mme la ministre des outre-mer, j'ai donc décidé de saisir le préfet afin qu'il réunisse l'ensemble des acteurs concernés – transporteurs, concessionnaires et banquiers – pour comprendre ce qui paralyse le programme. S'il faut débloquent, nous débloquerons ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.*)

#### POLITIQUE FISCALE

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Marianne Maximi.

**Mme Marianne Maximi.** Monsieur le premier ministre, à six reprises lors de votre déclaration de politique générale, vous avez annoncé la rupture. Bien naïfs ceux qui y croient : la rupture avec la Macronie est impossible tant que nous sommes en Macronie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Le président de la République, dont vous êtes le dernier fidèle, est obsédé par ce qui est pour lui l'œuvre d'une vie : huit années de politique au service des milliardaires et des grands patrons. Le budget 2026 n'est pas une rupture, il est le paroxysme de votre politique, destinée à achever ce qu'il reste des services publics et de l'État social dans notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – M. Benjamin Lucas-Lundy applaudit également.*)

Tout le monde passe à la caisse : les apprentis, avec la baisse des salaires ; les locataires, avec le gel des APL ; les retraités, avec le gel des pensions ; les travailleurs, avec la hausse de l'impôt sur le revenu ; les plus vulnérables, avec le gel des prestations sociales ; les patients, avec le doublement des franchises, et les malades en affection de longue durée (ALD), avec des taxes sur leurs indemnités.

**Un député.** La honte !

**Mme Marianne Maximi.** Tout le monde passe à la caisse, sauf les ultra-riches ! (*Mêmes mouvements.*) Les 500 plus riches de France, qui ont doublé leur fortune sous Macron, peuvent compter sur votre protection et dire merci à l'extrême droite : le rétablissement de l'ISF, le RN votre contre, avec la Macronie ; la taxation des super-héritages, le RN vote contre, avec la Macronie (*Mêmes mouvements*) ; la hausse de la contribution des grandes entreprises et la taxe Zucman, le RN vote contre, avec la Macronie ! (*Mêmes mouvements.*)

Il y a un an, le RN et la Macronie ont été battus dans les urnes. Cette alliance au service d'une poignée d'ultra-riches n'est pas légitime à imposer sa politique. Monsieur le premier ministre, je n'ai qu'une question à vous poser : quand allez-vous partir et emporter avec vous ce budget de guerre sociale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP, dont les députés se lèvent, et sur quelques bancs du groupe EcoS.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre de l'action et des comptes publics.

**Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics.** C'est intéressant : aujourd'hui, vous nous parlez des mesures contenues dans le budget. Il y a une semaine, dans cet hémicycle, votre groupe et vous-même avez fait tous les efforts possibles pour que ce budget ne soit ni déposé ni débattu et que les parlementaires ne puissent jamais examiner son contenu. Au fond, vous êtes en train de nous dire maintenant que vous souhaitez un débat...

**Plusieurs députés du groupe LFI-NFP.** Non !

**Mme Danièle Obono.** Vous n'avez pas écouté !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** ... sur l'ensemble des mesures et équilibres du budget, et que nous puissions, comme le premier ministre nous y a invités, avoir une proposition du gouvernement, un débat devant les Français et un vote qui reflète la composition de cette assemblée.

Je note aussi que vous avez davantage parlé du RN, des votes et de l'arithmétique des débats en commission que des Français. (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Mme Mathilde Panot s'exclame.*) Madame la députée, nous savons que vous ne souhaitez pas le compromis ; vous voulez que tout se passe par la violence et la confrontation. Ce que les Français veulent...

**Mme Danièle Obono.** Ils veulent que vous partiez et que Macron dégage !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** ...tient en quelques mots : c'est que nous nous mettions d'accord, que les politiques se mettent d'accord à Paris.

Nous, Français, savons nous mettre d'accord dans nos mairies, dans nos départements, nos régions, nos entreprises ; nous savons trouver des compromis. Pourquoi ne parviendrions-nous pas à avoir un débat apaisé dans cet hémicycle, ...

**Mme Mathilde Panot.** Parce que vous méprisez la démocratie !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** ..., à mettre à plat l'ensemble des sujets, à essayer de faire mieux et à nous souvenir qu'un pays qui ne tient pas ses comptes hypothèque son avenir, celui de ses enfants et perd la capacité de faire face aux crises ? (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

**M. François Ruffin.** Vous êtes la ministre de la faillite publique !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** C'est notre responsabilité et nous la tiendrons jusqu'au bout.

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Marianne Maximi.

**Mme Marianne Maximi.** Vous avez perdu les élections ; sur ce budget, le Rassemblement national est votre assurance-vie ! Nous sommes cohérents avec le mandat que nous avons reçu : mettre fin à votre politique qui touche les classes populaires et les classes moyennes et qui protège les ultra-riches. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP, dont les députés se lèvent, et sur quelques bancs du groupe EcoS.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre.

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** Sans vouloir vous heurter, si vous aviez gagné l'élection (*Exclamations sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS*),...

**Mme Sophie Taillé-Polian.** Vous l'avez perdue !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** ...vous auriez le pouvoir. Aujourd'hui, il est partagé et le compromis, ça se construit. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem et sur quelques bancs du groupe DR. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

#### POLITIQUE D'INTÉGRATION

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Florence Herouin-Léautey.

**Mme Florence Herouin-Léautey.** Monsieur le ministre de l'intérieur, je vais vous parler de Mamadou Garanké Diallo. Ce jeune homme a fait honneur à la promesse républicaine qui fait la grandeur de la France, pays des droits de l'homme. Mamadou n'avait que 15 ans quand il est arrivé chez nous. Il a été pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, a suivi un CAP au centre de formation d'apprentis Simone-Veil, à Rouen, dans ma circonscription, et a décroché un contrat en alternance dans une boucherie de Darnétal, avant d'y signer un contrat de travail. Mamadou était un modèle de ce que nous appelons la réussite républicaine.

Pourtant, il a trouvé la mort dans la nuit du 17 septembre dernier à Loon-Plage en tentant de rejoindre le Royaume-Uni. Mamadou ne voulait pas quitter la France, il aimait notre pays, et nous l'aimions. Il était ici chez lui, avec Lara, qui l'avait accueilli, avec Koura, qui l'avait accompagné, mais aussi avec Claude et Franck, qui lui avaient donné sa chance en l'employant dans leur boucherie. L'intégration de Mamadou dans la société française était une évidence pour tous, sauf pour les services de l'État, qui par deux fois lui ont délivré une OQTF,...

**Mme Sophia Chikirou.** Un arrêt de mort !

**Mme Ségolène Amiot.** Elle a raison !

**Mme Florence Herouin-Léautey.** ...quatre lettres qui désignent, stigmatisent, déshumanisent et qui ont convaincu Mamadou que notre pays ne voulait pas de lui. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.*)

Monsieur le ministre, vous avez expliqué ce week-end que vous croyiez en l'intégration mais que vous refusiez de parler, comme le faisait votre prédécesseur, d'assimilation. Ne croyez-vous pas qu'il est temps de rompre avec cette politique inhumaine qui brise chaque année des milliers de vies ? La mort de Mamadou est la conséquence de choix politiques qui, depuis huit ans, font de l'intégration l'exception et de l'exclusion le principe. Il est encore temps de réhabiliter la fraternité.

Ma question est simple : quand abrogez-vous la circulaire Retaillieu, qui symbolise l'inhumanité de l'action de l'État, cette inhumanité qui a tout droit conduit Mamadou à la mort ? (*Les députés des groupes SOC et GDR se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

**Mme la présidente.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Laurent Nunez, ministre de l'intérieur.** Vous évoquez un événement qui s'est produit avant ma prise de fonction. Par ailleurs, la situation de Mamadou Garanké Diallo n'entrait pas dans mon champ de compétences en tant que préfet de police de Paris. Compte tenu de la gravité des faits, j'ai toutefois demandé que le dossier me soit transmis par la préfecture de Seine-Maritime. Il s'agit évidemment d'un drame puisque vous parlez ni plus ni moins de la mort d'un homme.

Je rappelle à la représentation nationale que le dossier a été examiné à deux reprises – vous l'avez souligné vous-même. M. Mamadou Garanké Diallo est rentré de manière illégale sur le territoire national et s'y est maintenu de manière illégale.

**Mme Danielle Simonnet.** Et alors ?

**M. Laurent Nunez, ministre.** Il a travaillé de manière illégale sur le territoire national, sans autorisation de travail. (*Mme Sophia Chikirou s'exclame.*) Il a essuyé un premier refus d'admission au séjour au titre de sa demande de carte de salarié temporaire. (*Protestations sur les bancs des groupes LFI-NFP et GDR.*) Ensuite, une obligation de quitter le territoire français a été prononcée, confirmée par le tribunal administratif de Rouen à deux reprises – à la fois le refus de séjour et l'OQTF. Après une nouvelle interpellation, il a fait l'objet d'une nouvelle OQTF le 9 mai 2025, après que sa situation a été examinée comme le prévoit le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

**Mme Sandrine Rousseau.** Et alors ?

**Mme Elsa Faucillon.** Quelle hypocrisie !

**M. Laurent Nunez, ministre.** Sa situation a été passée au crible. (*Vives exclamations sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP, SOC, EcoS et GDR.*) M. Mamadou Garanké Diallo a donc fait l'objet d'une nouvelle obligation de quitter le territoire français en mai dernier et je n'ai pas de raison de penser que le préfet de la Seine-Maritime a fait une appréciation erronée de ce dossier.

**Mme Sandrine Rousseau.** Il est mort !

**Mme Danièle Obono.** Vous ne vous dites pas une seule seconde qu'il y a eu un problème quelque part ?

**M. Laurent Nunez, ministre.** Je n'ai pas non plus de raison de penser que son décès est lié à la procédure administrative. Le premier ministre m'a fixé une feuille de route ; nous continuerons d'examiner ce type de situation avec humanité (*Vives protestations sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP, SOC, EcoS et GDR*), fermeté et autorité.

**Mme Marie Pochon.** Il est mort !

**M. Laurent Nunez, ministre.** Je termine en soulignant que, dans le cas d'espèce, M. Mamadou Garanké Diallo n'avait pas d'attache sur le territoire national.

**Mme Elsa Faucillon.** C'est faux !

**Mme Danielle Simonnet.** Honteux !

**M. Laurent Nunez**, *ministre*. Ses centres d'intérêt étaient dans son pays d'origine. (*Protestations sur les bancs des groupes LFI-NFP, SOC, EcoS et GDR.*)

**Mme Béatrice Bellay**. La circulaire!

PRÉSENTATION DES RETRAITES  
DANS LES COMPTES PUBLICS

**Mme la présidente**. La parole est à Mme Nathalie Coggia.

**Mme Nathalie Coggia**. Chaque année, le Parlement vote les budgets des ministères, qui définissent les missions essentielles de l'État. Or, chaque année, une part substantielle de ces budgets sert à combler le déficit du régime des pensions de retraite des fonctionnaires de ces ministères. En effet, ces retraites sont largement financées par des surcotisations patronales payées par l'État employeur, à des taux bien supérieurs à ceux du privé. Ces cotisations constituent en réalité une subvention publique qui comble le déficit réel de ces régimes et fausse la répartition des déficits entre les administrations centrales et la sécurité sociale.

Si ce traitement respecte les conventions comptables en vigueur, il n'en demeure pas moins choquant. Ainsi, en 2025, sur les 87 milliards d'euros votés pour le budget de l'éducation nationale, 24 milliards ont servi à payer des retraites, ne laissant que 63 milliards pour les dépenses d'éducation proprement dites. Cette surévaluation de nos dépenses d'éducation nous amène à croire que nous y consacrons une part du PIB supérieure à la moyenne de l'OCDE, alors que la situation est inverse: nous n'investissons pas suffisamment dans une mission essentielle de l'État.

Ce traitement déséquilibre également les agences de l'État telles que l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, qui gère les lycées français dans le monde et se trouve au bord du gouffre financier en raison d'une cotisation annuelle de pensions civiles de plus de 180 millions d'euros, somme sans commune mesure avec celle correspondant aux droits de retraite qu'elle offre à ses employés. Heureusement, cette anomalie commence à être reconnue et dénoncée, comme récemment par l'Institut des politiques publiques et par le Conseil d'analyse économique.

Face à cette situation qui empêche un débat parlementaire et public éclairé sur le poids des retraites publiques dans le déficit budgétaire et dans la croissance de la dette, allez-vous promouvoir un changement de convention comptable pour distinguer les cotisations employeurs du système de retraite de la fonction publique de la subvention d'équilibre correspondante? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

**Mme la présidente**. La parole est à Mme la ministre de l'action et des comptes publics.

**Mme Amélie de Montchalin**, *ministre de l'action et des comptes publics*. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*) Vous reprenez le combat de Stéphane Vojetta sur un sujet important, bien que peut-être abscons pour certains de nos concitoyens. Reste que la question que vous soulevez est essentielle pour la démocratie: il convient de rendre les choses simples et de ne pas les cacher dans les conventions comptables; nous devons rendre compte de manière transparente aux Français de l'usage qui est fait des deniers publics, en l'occurrence lorsqu'il s'agit des retraites des fonctionnaires.

J'ai une bonne nouvelle: cette année, comme le demandaient des députés de tous les groupes, le jaune sur les pensions de l'État présentera les données que vous sollicitez.

Sur les 52 milliards d'euros de contribution de l'État destinés à payer les retraites des fonctionnaires, 11 milliards sont liés à des cotisations employeurs normales et 41 milliards à la cotisation d'équilibre.

Rassurons les fonctionnaires: personne n'imagine supprimer cette cotisation d'équilibre, sous peine de ne plus payer du tout les retraites. En revanche, comme vous le dites, il est utile que nous distinguions la part liée aux cotisations normales, comme dans le secteur privé, et la part liée à l'équilibre du système.

Pourquoi faut-il équilibrer le système? Parce qu'il n'y a que 0,9 fonctionnaire pour un retraité aujourd'hui. Or, comme on compte plus de retraités de la fonction publique d'État que d'agents fonctionnaires titulaires qui travaillent, il est nécessaire de concevoir un système nous permettant de tenir nos obligations.

Dans le projet de loi de finances pour 2027, nous irons un cran plus loin en réorganisant tous les tuyaux budgétaires afin que la situation que vous décrivez à l'éducation nationale soit résorbée. Plus largement, le premier ministre sera attentif à ce que la conférence sur les retraites et le travail couvre la fonction publique – six millions d'hommes et de femmes qui travaillent chaque jour au service des Français. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR.*)

PRISE EN CHARGE DU CANCER DU SEIN  
PAR L'ASSURANCE MALADIE

**Mme la présidente**. La parole est à M. Yannick Monnet.

**M. Yannick Monnet**. Madame la ministre de la santé, avec les députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et les sénateurs du groupe Communiste républicain citoyen et écologiste-Kanaky, nous avons défendu la proposition de loi visant à améliorer la prise en charge des soins et dispositifs spécifiques au traitement du cancer du sein par l'assurance maladie. Ce texte a été adopté en dernière lecture et à l'unanimité à l'Assemblée nationale le 29 janvier dernier et promulgué le 5 février 2025.

Neuf mois après, alors que chacun d'entre nous arbore le ruban d'Octobre rose en soutien aux femmes souffrant d'un cancer du sein, les quatre décrets nécessaires pour que la loi entre en vigueur n'ont toujours pas été publiés et les dispositions prévues ne sont toujours pas appliquées. Pourtant, pas moins de 700 000 femmes attendent d'être enfin soutenues dans leur combat quotidien grâce à une meilleure prise en charge de leurs soins, notamment les soins de support tels que l'activité physique adaptée ou l'achat de crèmes et de vernis. Ces 700 000 femmes ont besoin d'une meilleure prise en charge de dispositifs indispensables tels que le renouvellement de leurs prothèses mammaires, l'achat de sous-vêtements adaptés ou le recours à un acte de tatouage médical. Il n'est pas acceptable que le reste à charge des personnes souffrant d'un cancer du sein atteigne en moyenne 1 400 euros.

À l'heure où le nouveau premier ministre prône le parlementarisme et le compromis, vous disposez là d'un texte qui a fait l'unanimité dans les deux chambres. Si vous voulez véritablement honorer Octobre rose, faites en sorte que le vote de nos assemblées soit enfin respecté! (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et EcoS ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC. – Mme Justine Gruet applaudit également.*)

Madame la ministre de la santé, nous ne nous contenterons pas d'une réponse technique, voire technocratique, qu'il s'agisse de la poursuite de travaux visant à rendre applicables

les dispositions de la loi, d'une probable transmission des décrets au Conseil d'État ou des expérimentations en cours. Les femmes victimes d'un cancer du sein connaissent le prix de la souffrance et attendent dès aujourd'hui un engagement ferme quant à la promulgation des décrets. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et EcoS.*)

**Mme la présidente.** Mes chers collègues, je vous informe que lors de la conférence des présidents de ce matin, nous avons appelé l'attention du premier ministre, présent, sur le fait que les décrets relatifs à ce texte comme à d'autres, n'ont pas été pris dans les délais ou ont été pris à l'encontre de la volonté du législateur. Le premier ministre s'est engagé à remédier à cette situation de manière globale.

La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

**Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.** Monsieur le député, cher Yannick, je connais votre engagement en faveur d'une prise en charge complète et équitable des soins liés au traitement du cancer du sein et je partage votre préoccupation. Vous l'avez dit, la loi a été adoptée à l'unanimité et promulguée en février 2025. Cette unanimité traduit un engagement fort du Parlement. L'opération Octobre rose éclaire un enjeu à la fois médical, humain et sociétal.

**Mme Marie Pochon.** Et environnemental !

**Mme Stéphanie Rist, ministre.** Vous me demandez de ne pas vous apporter une réponse technique, je vais m'y efforcer. Tout d'abord, je précise que le projet d'application du texte a été transmis au Conseil d'État afin de garantir sa sécurité juridique et la cohérence entre les différents dispositifs. Je remercie mes prédécesseurs, Yannick Neuder et Catherine Vautrin, d'avoir préparé avec les agences régionales de santé l'instruction qui sera diffusée dès la parution du décret.

En outre, je tiens à officialiser l'annonce de la prise en charge à 100 % des prothèses capillaires. L'arrêté a été publié vendredi 17 octobre.

Enfin, lors de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024, le Parlement avait défendu la nécessité de mener des expérimentations sur l'activité physique adaptée. Là aussi nous avons avancé, puisque de telles expérimentations auront lieu dans trois régions et donneront lieu à une évaluation. Des travaux sont également en cours sur la pratique du tatouage 3D du mamelon et sur l'inscription des soutiens-gorge compressifs dans la liste des produits remboursables.

Certains dispositifs doivent encore être ajustés, mais vous pouvez compter sur mon engagement. Les ministres qui m'ont précédée ont commencé ce travail et je le poursuivrai. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes EPR et Dem. – Mme Michèle Tabarot applaudit également.*)

#### TAXES SUR LES BIOCARBURANTS

**Mme la présidente.** La parole est à M. Timothée Houssin.

**M. Timothée Houssin.** Madame la ministre de la transition écologique, en huit ans de macronisme, vous nous avez habitués à l'écologie punitive et aux hausses de taxes, mais le gouvernement Lecornu va plus loin avec un budget punitif pour tous. Ce sont 19 milliards d'euros de taxes supplémentaires qui vont frapper la France qui travaille, notamment les Français qui ont fait le choix écologique et économique de rouler aux biocarburants, ainsi que nos agriculteurs qui les produisent. Votre budget 2026 prévoit une explosion des taxes sur les biocarburants, dont le prix augmenterait à

terme de 50 centimes par litre. Cette mesure serait intenable pour les ménages qui ont investi dans un véhicule adapté pour réduire leurs dépenses et qui perdraient 25 euros par plein. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

Elle serait inacceptable pour les transporteurs : ils ont verdi leur flotte au prix de lourds investissements qui ne seraient pas rentabilisés et vous les pousseriez à retourner au diesel.

Elle serait aussi catastrophique pour notre agriculture : pour les milliers d'exploitations de la filière colza, et pour la filière betteravière, pilier du bioéthanol français, déjà fragilisée par l'interdiction des néonicotinoïdes et la concurrence déloyale de l'Ukraine.

Passant outre le vote en commission, allez-vous détruire sciemment la filière des biocarburants et ses 29 000 emplois,

...

**Mme Anne-Laure Blin.** Ce sont les députés qui votent !

**M. Timothée Houssin.** ...alors que ces biocarburants sont issus de l'agriculture française, font baisser de 60 % les émissions de CO<sub>2</sub> et servent la compétitivité des transporteurs et le pouvoir d'achat de 1 million d'automobilistes ?

Par ailleurs, le sans-plomb 95-E10, essence la plus vendue en France, contient 10 % de bioéthanol.

Pouvez vous garantir, ici, aux Français, que ni ce carburant ni le diesel ne seront concernés par une taxation supplémentaire des biocarburants, qui ferait augmenter le prix à la pompe pour tous les automobilistes ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre de l'action et des comptes publics.

**Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics.** Pour arriver à un compromis, il faut d'abord écouter. En l'espèce, il faut écouter deux catégories de la population essentielles au pays : les travailleurs, vous l'avez dit, et les agriculteurs.

Je m'exprime sous le regard de Mme Genevard qui, en tant que ministre de l'agriculture, sait combien la filière betteravière est essentielle à notre souveraineté alimentaire. Vous l'avez dit : un quart de la production de cette filière est utilisé pour les biocarburants. Je pense également à notre souveraineté en matière de protéines. À cet égard, le plan Protéines, qui vise à mettre fin à l'importation de soja, notamment d'Amérique du Sud, est essentiel. Le colza joue un rôle clé dans ce dossier, puisque les deux tiers de la production sont utilisés pour les biocarburants.

Nous devons, tout d'abord, entendre le Parlement. C'est lui qui débat et vote – comme l'a dit le premier ministre. Ensuite, sur cette question comme sur d'autres, nous voulons, j'y insiste, aboutir à un compromis. Nous ne souhaitons évidemment pas adopter des solutions inefficaces et qui contrarieraient nos intentions : protéger les travailleurs ; soutenir les Français qui ont choisi d'investir dans des boîtiers flexfuel pour réduire le montant de leur facture ; soutenir les agriculteurs qui assurent notre souveraineté alimentaire.

Il faut avoir à l'esprit qu'une concertation européenne est en cours, que les biocarburants présentent des avantages et des inconvénients et que la France veut, en la matière, trouver la fiscalité adaptée, sans agir seule ou avant tout le monde. Nous serons donc à l'écoute des propositions formulées par le Parlement. C'est votre sagesse qui, sur cette question comme sur toutes les autres dans le cadre du budget, définira la ligne politique. Vous avez le pouvoir, nous proposons.

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

**Mme la présidente.** La parole est à M. Carlos Martens Bilongo.

**M. Carlos Martens Bilongo.** Le 11 mai 2023, jour de la sortie de mon livre, j'ai été accusé de blanchiment, de fraude fiscale et d'abus de biens sociaux pour un montant d'environ 200 000 euros. L'information a été annoncée par la chaîne BFM TV. Différents plateaux ont alors été organisés pour relayer ces accusations pendant plusieurs jours, sans respecter le contradictoire, provoquant une reprise médiatique et un cyberharcèlement d'une rare intensité.

Après deux ans d'enquête préliminaire, tout s'est soldé par un classement sans suite. Trop tard ! J'ai été sali dans le cadre de mon mandat au service des Français.

Selon les éléments révélés hier par le journal *L'Informé*, cette cabale a été organisée par les services de Tracfin à la demande d'une puissance étrangère, et pas n'importe laquelle : les Émirats arabes unis, premier pays acheteur d'armes auprès de la France.

La journaliste Aline Robert fait état de révélations accablantes sur la cellule de renseignement financier du ministère de l'économie français qui a agi, pour le compte d'un État étranger, pour nuire à un député français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP, sur plusieurs bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs des groupes SOC et GDR.*) Un député corapporteur de la mission parlementaire sur les COP27 et COP28, un député d'opposition du groupe La France insoumise : c'est toute notre assemblée qui est attaquée.

Silence du gouvernement. Silence de la présidence. Silence des médias devant ce scandale d'État. (*Mêmes mouvements.*) Car un possible détournement des moyens de l'État pour s'attaquer à un parlementaire à la demande d'un pays étranger, c'est un scandale d'État. (*Mêmes mouvements.*) C'est la séparation des pouvoirs qui est piétinée.

Vous détournez les yeux. Vous restez silencieux. Or plus aucun rapport de notre parlement ne sera crédible face à cette attaque qui n'a pas été condamnée par le premier ministre. (*Mêmes mouvements.*)

L'article évoque des actes graves commis par M. Guillaume Valette-Valla. Qu'allez-vous faire, monsieur le premier ministre ? (*Les députés des groupes LFI-NFP et EcoS se lèvent et applaudissent. – Plusieurs députés des groupes SOC et GDR applaudissent également.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre de l'action et des comptes publics.

**Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics.** Comme vous le savez, nous, membres du gouvernement, précisément parce que nous croyons à la séparation des pouvoirs, ne pouvons entrer dans les détails d'un dossier dès lors que l'autorité judiciaire s'en saisie (*Exclamations prolongées sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs du groupe EcoS*) et, en l'occurrence, a conduit une enquête préliminaire qui a duré deux ans.

**Mme Sophia Chikirou.** Tracfin, ce n'est pas la justice !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** Tracfin, vous le savez, est une cellule de renseignement financier qui ne s'autosaisit jamais puisqu'elle travaille uniquement à partir de déclarations de soupçon qui lui sont adressées par des entités économiques françaises assujetties aux obligations de lutte contre le blanchiment – des banques, des assurances, certains notaires ou avocats.

Tracfin reçoit chaque année près de 200 000 déclarations de soupçon et saisit l'autorité judiciaire lorsque son enquête démontre que les soupçons sont fondés.

**M. Arnaud Le Gall.** Honteux !

**M. Aurélien Saintoul.** Qui l'a saisie ? Qui a fait fuiter ?

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** Le parquet décide alors seul de l'opportunité des poursuites.

Dans le cas que vous décrivez en le déplorant, ces principes ont été respectés. (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

**Mme Mathilde Panot.** C'est faux !

**Mme Danièle Obono.** Absolument pas !

**Mme la présidente.** Pouvez-vous, s'il vous plaît, vous taire et écouter la réponse de Mme la ministre ? (*Les exclamations redoublent.*) Pourquoi poser une question si vous n'écoutez pas la réponse ? (*Mme Anne-Cécile Violland applaudit.*)

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** Une déclaration de soupçon a été adressée par une entité assujettie en France. Tracfin n'a pas travaillé, dans ce dossier, à la demande d'une autorité étrangère. L'identité de l'auteur de cette déclaration ne peut être révélée – cela constituerait un délit. Soyez cependant assuré que le traitement appliqué par Tracfin dans cette affaire est en tout point similaire à celui appliqué aux autres signalements reçus par le service. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*)

**Mme Ségolène Amiot.** Pipeau !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** En tant que ministre de l'action et des comptes publics, je tiens à démentir très fermement toute version qui s'apparenterait à un mauvais roman d'espionnage et je tiens de nouveau à saluer l'engagement sans faille des 230 agents de Tracfin (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs du groupe EcoS*)...

**Mme Danièle Obono.** C'est une honte pour notre pays ! C'est une ingérence étrangère !

**Mme Amélie de Montchalin, ministre.** ...qui, je le rappelle, travaillent sous la surveillance d'une institution internationale, le Groupe d'action financière, lequel, lors de sa dernière évaluation, a considéré que la France se plaçait au premier rang mondial s'agissant de l'effectivité de sa lutte... (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice.*)

**Mme Sandrine Rousseau.** Un député a été attaqué dans sa probité !

**Mme la présidente.** La parole est à M. Carlos Martens Bilongo.

**M. Carlos Martens Bilongo.** M. Guillaume Valette-Valla a été nommé en conseil des ministres directeur de Tracfin en 2022. Nous nous interrogeons sur sa présence aux Émirats arabes unis. J'ajoute qu'il a été congédié en février 2024. Un article sur le sujet est paru hier dans le journal *L'Informé*, qui prévoit de publier la suite ce jeudi.

**Mme Mathilde Panot.** Exactement !

**M. Carlos Martens Bilongo.** Nous avons été infiltrés par les Émirats arabes unis. Or vous ne dites rien. C'est une honte. Le gouvernement... (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. – Les députés des groupes LFI-NFP et EcoS se lèvent et applaudissent ce dernier. – Plusieurs députés des groupes SOC et GDR applaudissent également.*)

**M. Louis Boyard.** La présidente de l'Assemblée n'a rien à dire sur le sujet!

**Mme la présidente.** Vous n'avez plus la parole! Je vous demande de respecter l'orateur suivant.

#### CRISE DU LOGEMENT

**Mme la présidente.** La parole est à M. Mickaël Cosson.

**M. Mickaël Cosson.** La France traverse une crise du logement d'une gravité sans précédent. Jamais il n'a été aussi difficile de se loger, que l'on soit étudiant, jeune actif, membre d'une famille recomposée ou senior. Le coût du logement explose à cause de la réglementation, des normes et de l'inflation. La production de logements neufs s'effondre, les délais pour accéder à un logement social s'allongent et le parc privé, déjà sous tension, se contracte faute d'attractivité pour les bailleurs.

Pourtant, le projet de loi de finances pour 2026 ne contient aucune mesure à la hauteur de l'urgence. Ni plan de relance significatif de la construction, ni rééquilibrage du soutien fiscal à l'investissement locatif, ni clarification du statut du bailleur privé – un sujet débattu ces derniers mois –,...

**M. Thibault Bazin.** La droite le demande depuis longtemps!

**M. Mickaël Cosson.** ...pourtant indispensable pour restaurer la confiance et encourager la mise sur le marché de logements vacants.

Dans le même temps, les besoins explosent dans les territoires : étudiants sans logement à la rentrée, salariés contraints de refuser un emploi faute de toit, seniors isolés ou habitant dans un logement qui ne répond plus à leur besoin.

Cette crise du logement est devenue une crise sociale, économique et territoriale. Dans un contexte appelant à la responsabilité budgétaire, quelles mesures concrètes le gouvernement entend-il prendre, au-delà du PLF pour 2026, pour relancer la production de logements, favoriser la mise sur le marché locatif public et privé et revaloriser le statut du bailleur privé, afin de répondre réellement à la demande croissante de logements? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

**Mme la présidente.** La parole est à M. le ministre de la ville et du logement.

**M. Vincent Jeanbrun, ministre de la ville et du logement.** Je vous remercie pour votre question qui décrit fort bien la gravité de la situation du logement. Je profite de l'occasion pour vous remercier du rapport que vous avez coécrit avec le sénateur Marc-Philippe Daubresse et que vous avez remis l'été dernier à ma prédécesseure, Valérie Létard – j'ajoute au passage que les professionnels du secteur du logement la saluent pour le travail qu'elle a effectué.

Les effets de cette crise d'une grande gravité sont multiples, premièrement sur l'économie, notamment en matière d'emploi, ensuite sur les locataires, qui n'arrivent plus à se loger, enfin sur les aspirants à la propriété, à laquelle il est de plus en plus difficile d'accéder.

C'est pourquoi M. le premier ministre m'a confié la responsabilité de lancer un plan d'urgence afin de relancer la production et de débloquer l'offre. Dès vendredi 17 octobre, j'ai annoncé que le gouvernement déposerait un amendement afin d'instaurer, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2026, un statut du bailleur privé,...

**M. Thibault Bazin.** Très bien! Nous le demandions depuis longtemps!

**M. Vincent Jeanbrun, ministre.** ...ce qui permettra de proposer une incitation fiscale importante, à la fois pour le neuf et pour la rénovation de l'ancien.

Cet amendement sera une base de discussion; c'est tous ensemble que nous parviendrons à créer un dispositif visant réellement à sauvegarder le monde du logement en proposant une solution gagnante pour tous – pour l'emploi, pour les propriétaires, pour les locataires mais aussi pour l'écologie, grâce aux dispositifs destinés à lutter contre les passoires thermiques.

Il s'agit d'une première étape. De nombreux autres points devront être débattus. Je pense à la simplification, absolument nécessaire, et aux enjeux liés à la décentralisation – la question du logement doit pouvoir être traitée au plus près par les décideurs et les élus locaux. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

**Mme la présidente.** La parole est à M. Mickaël Cosson.

**M. Mickaël Cosson.** Je vous remercie pour votre réponse. Croyez en notre soutien. Nous espérons bien que nous obtiendrons ainsi, à l'inverse de la logique que nous connaissons depuis des années, une augmentation de l'offre et une diminution de la demande. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Dem.*)

#### PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Caroline Parmentier.

**Mme Caroline Parmentier.** Ma question s'adresse à la ministre de la culture. Le monde entier est sidéré par le casse du Louvre et par la facilité avec laquelle les voleurs sont entrés puis ressortis. Alors qu'ils courent toujours, personne n'a pris ses responsabilités – personne.

Ce qui s'est passé au Louvre n'est pas un accident isolé. Le problème est structurel. Le dernier rapport de la Cour des comptes souligne des failles graves dans les équipements de sécurité, pour la protection des œuvres mais aussi s'agissant des risques importants d'incendie. Ce qui nous attend pourrait donc être pire.

Au-delà du symbole éclatant d'une forme d'effondrement et de notre humiliation nationale – une de plus –,...

**M. Raphaël Arnault.** C'est vous, l'humiliation nationale!

**Mme Caroline Parmentier.** ...c'est l'ensemble du patrimoine français, historique et religieux, qui est menacé par la négligence de l'État. La restauration de Notre-Dame en un temps record n'annule pas cette défaillance ni l'abandon de tout le reste.

Expliquez-nous comment ni la dotation publique, ni les fonds de dotation, ni les fonds propres du musée du Louvre, ni son activité commerciale, qui se chiffrent en centaines de millions, ne parviennent à garantir une réelle sécurité. Car même si vous dites qu'aucune défaillance de sécurité n'est à déplorer, le fait est que les casseurs ont pu entrer et commettre un vol.

Alors qu'il n'y a pas d'argent pour sécuriser le Louvre, la directrice du musée, Laurence des Cars s'offre une cuisine à 500 000 euros. Elle est au cœur d'une crise majeure.

Et que dire du Louvre Renaissance, présenté par un Emmanuel Macron se mettant en scène devant la Joconde, avec ses 160 millions d'euros dédiés à la sécurité ? Pour faire quoi ? En somme, c'est comme avec le parti, lui aussi nommé Renaissance !

Cela fait bientôt deux ans que vous occupez ce poste et huit ans qu'Emmanuel Macron est au pouvoir. De Roselyne Bachelot en Rima Abdul Malak, la culture est tombée. Or vous nous dites toujours qu'il faut attendre, encore et encore, pendant que tout s'écroule. Comprenez-vous que c'est inacceptable ? Qui est responsable ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

**M. Jean-Paul Lecoq.** C'est le RN qui est responsable !

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre de la culture.

**Mme Rachida Dati, ministre de la culture.** Nous avons régulièrement ce type de discussion dans le cadre de la commission des affaires culturelles dont vous êtes membre. Le patrimoine est un enjeu qui constitue une priorité, pour vous comme pour moi.

On peut certes donner dans les attaques personnelles – et s'il y a bien quelqu'un qui est habitué aux attaques personnelles, c'est moi –, mais ce serait une facilité que de croire que démettre quelqu'un réglerait tout. Je vais vous donner quelques chiffres : depuis 2017 – je n'étais pas là –, la priorité donnée à la culture par le président de la République s'est traduite par une augmentation inédite de plus de 20 % du budget du ministère de la culture, et de 25 % s'agissant du patrimoine. Il a souhaité que la préservation et la protection de tous les objets du patrimoine sans exception constituent une priorité.

Il est vrai qu'on a trop longtemps sous-estimé l'importance de la sécurité des objets et des œuvres d'art et privilégié celle des publics. Le musée du Louvre n'est pas un musée comme un autre : c'est un lieu patrimonial eu égard non seulement aux œuvres qui y sont exposées mais aussi au bâtiment qui les abrite.

Vous disiez tout à l'heure qu'il y a eu des défaillances ; je vous redis que ce n'est pas le cas (*Protestations sur quelques bancs du groupe RN*), du moins pour ce qui est des dispositifs de sécurité. S'agissant de ce que vous qualifiez de cuisine de la présidente du musée du Louvre,...

**M. Julien Rancoule.** Scandaleux !

**Mme Rachida Dati, ministre.** ...vous savez que le projet de rénovation Louvre-Nouvelle Renaissance, c'est près de 1 milliard d'euros, et qu'environ 500 millions sont consacrés chaque année au fonctionnement et à l'investissement. Une grande partie des sommes en question provient des mécènes, notamment des mécènes étrangers, que nous devons accueillir et remercier à chaque fois. Or le financement du projet Nouvelle Renaissance, pour lequel ils ont répondu présents, intègre les dispositifs de sécurité dont j'ai parlé tout à l'heure.

**Mme Caroline Parmentier.** Oui, mais quand seront-ils installés ?

**Mme Rachida Dati, ministre.** Leur déploiement est en cours. Je vous le répète : il n'y a pas eu de faille des dispositifs de sécurité à l'intérieur. Peut-être devrions-nous nous interroger sur la sécurité sur la voie publique, qui n'existait pas à ce stade. Nous avons commencé à le faire avec le ministre de l'intérieur et la mairie de Paris (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe RN.)

## DROIT À L'AIDE À MOURIR

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Brigitte Liso.

**Mme Brigitte Liso.** Monsieur le premier ministre, permettez-moi de retracer le parcours d'un texte de loi difficile : je parle de la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir. Alors que le programme présidentiel d'Emmanuel Macron promettait dès 2017 d'ouvrir ce droit, il aura fallu attendre la discussion en 2024 du projet de loi défendu par la ministre Catherine Vautrin lorsque Gabriel Attal était premier ministre pour qu'enfin s'ouvrent les débats, qui furent ensuite brutalement interrompus par la dissolution. C'est ainsi que notre collègue Olivier Falorni s'en est emparé pour présenter à son tour une proposition de loi reprenant ledit projet. Un peu plus tard, en septembre 2024, le premier ministre François Bayrou a décidé de la scinder en deux textes respectivement consacrés aux soins palliatifs et à l'aide à la fin de vie, de telle sorte que les débats n'ont repris qu'en mai 2025, soit un an plus tard ! Enfin, le 27 mai 2025, nous avons été 305 députés à voter en faveur de ce texte dans cet hémicycle et nous nous en réjouissons.

Il n'en demeure pas moins que la navette parlementaire doit reprendre son parcours. Les débats auraient dû s'ouvrir au Sénat en ce mois d'octobre 2025 afin qu'en janvier 2026, le texte puisse revenir à l'Assemblée ; mais à ce jour, rien n'a été inscrit à l'ordre du jour du Sénat.

**Mme Anne-Laure Blin.** Est-ce vraiment une priorité ? Il n'y en a pas d'autre ?

**Mme Josy Poueyto.** Oui, c'est une priorité !

**Mme Brigitte Liso.** Quelque 80 % des Français attendent le vote de cette loi qui, lorsque la fin de sa vie sera inexorable, lorsque ses douleurs seront insupportables, laissera au malade et à lui seul le choix d'accéder au droit à l'aide à mourir.

**Mme la présidente.** Merci beaucoup, madame la députée.

**Mme Brigitte Liso.** Je voudrais seulement que nous disposions d'un calendrier très précis pour les mois à venir. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Dem. – M. Jean Terlier applaudit également.*)

**Mme la présidente.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

**M. Laurent Panifous, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.** Merci de poser cette question qui a trait à un enjeu sociétal majeur. Elle a fait l'objet, depuis trois ans et demi, de très nombreux travaux auxquels j'ai participé à vos côtés et à ceux du rapporteur général Olivier Falorni. Ce sujet me tient beaucoup à cœur, comme à vous et à tous ceux qui ont accompagné ces travaux jusqu'aux dernières semaines, comme vous l'avez rappelé.

Il n'y a pas plus de blocage s'agissant du texte relatif à l'aide à mourir que de celui qui traite des soins palliatifs, qui lui est associé. Vous savez le caractère tardif de la nomination du gouvernement et en connaissez les causes. Vous savez la priorité accordée aux textes budgétaires, qui rendait difficile, en tout cas déraisonnable, d'inscrire à l'ordre du jour l'examen d'un texte si important dans un délai si contraint : cela n'aurait pas permis un débat serein au Sénat, d'abord, puis à l'Assemblée nationale.

Comme l'a dit le premier ministre dans le discours de politique générale qu'il a prononcé devant vous tous, la question de l'accompagnement des personnes en fin de vie est prioritaire. Après l'étude des textes budgétaires, l'examen des deux textes sera bien inscrit au plus vite à l'ordre du jour

du Sénat puis de l'Assemblée nationale. La navette reprendra son parcours. L'objectif est clair : elle devra aboutir avant l'été 2026. (MM. Olivier Falorni et Jean Terlier ainsi que Mme Brigitte Liso applaudissent.)

**Mme la présidente.** Merci beaucoup, monsieur le ministre. Nous prenons note des engagements du gouvernement.

## ÉTAT DE DROIT

**Mme la présidente.** La parole est à M. Benjamin Lucas-Lundy.

**M. Benjamin Lucas-Lundy.** Partout sur la planète, des États-Unis de Trump à la Hongrie d'Orbán, nos modèles démocratiques sont mis à l'épreuve. La première digue attaquée est presque toujours la justice, son indépendance, son autorité. En France, depuis plus d'une décennie, cette offensive a un visage : celui de Nicolas Sarkozy. (Mme Justine Gruet s'exclame.) À grand renfort de moyens médiatiques et institutionnels puissants, l'ancien chef de l'État mène une opération visant, pour se poser en victime, à attaquer brutalement la légitimité des juges, leur indépendance et leur honnêteté.

En faisant à Nicolas Sarkozy l'honneur de le recevoir à l'Élysée vendredi dernier, le président Macron s'est fait le relais de cette opération de déstabilisation de l'État de droit. (Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.)

**Mme Danielle Simonnet.** Honteux !

**M. Benjamin Lucas-Lundy.** Il a déshonoré sa fonction et trahi sa mission de gardien de nos institutions. Nicolas Sarkozy a été définitivement condamné pour corruption et condamné à trois reprises. (Exclamations sur quelques bancs du groupe DR.)

**M. Thibault Bazin.** C'est indécent, de faire ça !

**M. Benjamin Lucas-Lundy.** On parle à présent d'association de malfaiteurs dans une affaire qui révèle des relations troubles avec le dictateur sanguinaire Kadhafi, celui-là même qui a fait couler le sang de 142 de nos compatriotes dans un attentat terroriste ! (Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.)

Alors oui, mes chers collègues, l'image de la France se trouve dégradée, non par la mise en cellule d'un ancien président de la République mais par les actes qui l'y ont précipité.

Monsieur le garde des sceaux, au-delà de vos sentiments légitimes pour l'homme et même de la compassion pour le repris de justice, vous hisserez-vous à la hauteur de votre devoir républicain pour vous réjouir que la France compte encore au rang des démocraties dont la justice est indépendante et condamne ceux qui doivent l'être sans épargner les puissants ? (Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS, sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe SOC. – M. Stéphane Peu applaudit également.)

**Mme la présidente.** La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

**M. Gérald Darmanin, garde des sceaux, ministre de la justice.** Je voudrais d'abord rectifier vos propos : le président Nicolas Sarkozy n'a pas été condamné définitivement pour les faits pour lesquels il est en prison. (Applaudissements sur les bancs du groupe DR.) Le jugement prononcé à son encontre a seulement fait l'objet d'une exécution provisoire à laquelle il s'est plié. C'est la décision souveraine et indépendante de la justice, que nous respectons toutes et tous. Quelqu'un qui est condamné définitivement, c'est quelqu'un qui a épuisé son

appel et son pourvoi en cassation. En tant que parlementaire, vous pourriez le souligner et corriger votre affirmation. (Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)

**M. Benjamin Lucas-Lundy.** J'ai parlé de deux affaires différentes !

**M. Gérald Darmanin, garde des sceaux.** Pour le reste, vous avez tout à fait raison, monsieur le député : la justice est parfaitement indépendante dans notre pays. C'est le cas pour tous les citoyens et Nicolas Sarkozy ne fait pas exception. Mais, par ailleurs, il est tout à fait normal et légitime de s'enquérir plus particulièrement de la sécurité de ce détenu, dont l'incarcération pose des questions particulièrement complexes, comme en général de la sécurité de tous les détenus de France. (Exclamations sur les bancs du groupe EcoS.)

J'ai entendu dire ici ou là que le garde des sceaux ne rendait pas visite à l'administration pénitentiaire. Je me suis pourtant rendu dans deux prisons de votre département, où je n'ai pas eu l'honneur de vous voir malgré deux propositions de déplacement. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.) Je suis allé à Sequedin, à Maubeuge, à Vendin-le-Vieil, à Arles, à Fresnes, à Liancourt, à Villepinte, à Condé-sur-Sarthe, à Cayenne, aux Baumettes, à Borgo, à Saint-Maur, à Nîmes, à Bonneville... Bref : j'en visite trois par semaine.

**M. Arnaud Bonnet et M. Alexis Corbière.** Pas pour voir des gens en particulier !

**M. Gérald Darmanin, garde des sceaux.** N'hésitez pas à m'accompagner, cela me fera grand plaisir : que ce soit dans votre ancienne région ou dans la nouvelle (Sourires sur les bancs du groupe DR), je serai très heureux de vous montrer l'état des régions. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR, sur les bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe Dem.)

**Mme la présidente.** La parole est à M. Benjamin Lucas-Lundy.

**M. Benjamin Lucas-Lundy.** Monsieur le garde des sceaux, vous êtes décidément bien macroniste ! On vous reconnaît bien là : c'est le « en même temps » appliqué à Nicolas Sarkozy. Mais on ne peut pas être au Panthéon une semaine et à la Santé l'autre ; on ne peut pas glorifier Badinter une semaine et piétiner, tergiverser avec l'État de droit la semaine suivante. (« Bravo ! » et applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.)

**Mme la présidente.** La parole est à M. le garde des sceaux.

**M. Alexis Corbière.** Un peu de hauteur, monsieur le ministre !

**M. Gérald Darmanin, garde des sceaux.** Monsieur le député, il est tout à fait normal que, dans le cadre de la séparation des pouvoirs, l'exécutif ou le législatif aille voir ce qui se passe en prison.

**M. Benjamin Lucas-Lundy.** Ce n'était pas ma question !

**M. Gérald Darmanin, garde des sceaux.** Vous ne vous en privez pas, d'ailleurs : votre groupe, ainsi que le groupe La France insoumise, a rendu visite plus de dix fois à M. Georges Ibrahim Abdallah, condamné définitivement à la réclusion à perpétuité pour le crime d'assassinat ! (Huées sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem. – Applaudissements sur les bancs du groupe DR.) J'ai constaté qu'il avait reçu dix-sept visites de parlementaires : sans doute vous préoccupez-vous de ses conditions de détention. (Mme Sophia Chikirou s'exclame.)

**M. Alexis Corbière.** On dirait Sarkozy!

**M. Gérald Darmanin,** *garde des sceaux.* Je pense qu'on peut s'intéresser aux conditions de détention de tous les détenus, que l'on soit parlementaire ou ministre. Un peu de hauteur vous grandirait, monsieur le député. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR et sur les bancs du groupe DR.*)

DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE  
ET INTERDICTION DE L'EXPORT DE BOVINS

**Mme la présidente.** La parole est à M. Jean-Yves Bony.

**M. Jean-Yves Bony.** Madame la ministre de l'agriculture, les agriculteurs vivent dans l'angoisse permanente des crises qui se succèdent : accord de libre-échange entre le Mercosur et l'Union européenne, surtransposition des règles européennes, aléas climatiques, crises sanitaires à répétition.

Si la dermatose nodulaire contagieuse impose la vigilance, c'est bien l'interdiction des exportations de bovins que les éleveurs ne comprennent pas, tout comme beaucoup d'entre nous. Les éleveurs qui ont respecté les consignes sanitaires paient pour ceux qui ne les ont pas respectées...

**Mme Christine Pirès Beaune.** Exactement!

**M. Jean-Yves Bony.** ...et dont les pratiques illégales ont favorisé la propagation du virus. Comment expliquer qu'on interdise d'une part les exportations, tandis que d'autre part on laisse circuler librement les animaux à l'intérieur du pays?

La colère des éleveurs est légitime car cette interdiction frappe aveuglément le Cantal et toute la région alors même que nous ne comptons pour l'heure aucun cas détecté! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR. – Mme Christine Pirès Beaune applaudit également.*) Cette décision est précipitée et disproportionnée. Dans les territoires de montagne comme le Cantal, les éleveurs n'ont ni le stock alimentaire approprié ni des bâtiments dimensionnés pour repousser les brouillards au-delà des dix mois.

**M. Fabrice Brun.** C'est vrai aussi en Ardèche!

**M. Jean-Yves Bony.** Nos élevages sont déjà fragiles. Alors que la saison bat son plein, les effets économiques de cette mesure risquent d'être désastreux. Les agriculteurs, sur lesquels pèsent déjà lourdement des règles de marché injustes, vont encore payer les conséquences de choix déconnectés des réalités.

**M. Thibault Bazin.** C'est vrai!

**M. Jean-Yves Bony.** Madame la ministre, quand et comment allez-vous lever ces contraintes? Et qui va indemniser nos éleveurs? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – Mmes Christine Pirès Beaune et Marie Pochon applaudissent également.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

**Mme Annie Genevard,** *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.* Je mesure votre émotion et celle des éleveurs de votre beau territoire du Cantal, comme de l'Aveyron ou d'autres régions, à la suite de l'interdiction temporaire, que j'ai prononcée, de l'exportation des bovins d'une profession très touchée par la dermatose nodulaire contagieuse bovine, une maladie gravissime. Si nous n'enrayons pas sa progression, elle pourra emporter l'intégralité du cheptel bovin français: voilà de quoi nous parlons! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

Cette mesure exceptionnelle est difficile mais elle est indispensable. La stratégie sanitaire que j'ai appliquée a pour objet d'éradiquer la maladie, non de vivre avec elle. Nous y parvenons: demain, le 22 octobre, après trois mois d'efforts consentis par les éleveurs, les vétérinaires et toute l'organisation agricole professionnelle, nous pourrons lever la zone réglementée dans les Savoie. C'est une victoire qu'il nous faut célébrer! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR et sur plusieurs bancs du groupe DR.*)

S'agissant de la mesure que vous évoquez, des personnes n'ont pas respecté les interdictions prononcées. Vous avez raison: elles compromettent les efforts de toute une profession.

**Mme Christine Pirès Beaune.** Exactement!

**Mme Annie Genevard,** *ministre.* C'est pourquoi j'ai pris cette décision, que je vais vous expliquer. La Commission européenne, quand elle a vu apparaître des cas de dermatose dans les zones indemnes, nous a immédiatement alertés – c'était vendredi, il y a quelques jours. Elle nous a avertis qu'il était possible qu'elle mette la France sous cloche. Ma responsabilité est de conjurer la fatalité, de prendre l'initiative de suspendre les exportations pendant quinze jours pour éviter qu'elles ne le soient pendant des mois aux conditions de l'Union européenne.

Je dis à l'ensemble de la profession agricole: mobilisez-vous! Il faut vous discipliner collectivement et individuellement. Cette maladie, nous la vaincrons, mais au prix de la discipline collective et individuelle. (*Mêmes mouvements.*) Tous les jours, je suis en relation avec le monde des éleveurs et je n'attends qu'une chose: pouvoir dire, le 4 novembre, que nous reprenons les exports...

**M. Fabrice Brun.** Nous respirons tous!

**Mme Annie Genevard,** *ministre.* ...car il y va de l'économie de cette profession à laquelle, vous, monsieur le député, moi-même et beaucoup d'entre vous, mesdames et messieurs les députés, sommes profondément attachés. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

**Mme la présidente.** La parole est à M. Jean-Yves Bony.

**M. Jean-Yves Bony.** Merci pour votre réponse. Hier, notre collègue Vincent Descoeur et moi-même avons rencontré les éleveurs et mesuré leur angoisse. Je peux vous dire qu'elle grandit à l'approche de l'hiver car, demain, nous ne pourrions pas stocker ces animaux.

**Mme Christine Pirès Beaune.** Exactement!

**M. Jean-Yves Bony.** L'urgence est là! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.*)

**Mme la présidente.** Nous avons terminé les questions au gouvernement.

2

ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE

**Mme la présidente.** Prochaine séance, demain, à quatorze heures:

Questions au gouvernement;

Discussion de la proposition de loi organique visant à reporter le renouvellement général des membres du congrès et des assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie pour permettre la mise en œuvre de l'accord du 12 juillet 2025.

La séance est levée.

*(La séance est levée à seize heures quinze.)*

*Le directeur des comptes rendus*

Serge Ezdra